



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **MUSI2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| Structure du programme | 4 |
| Programme | 4 |
| Programme détaillé par matière | 4 |
| Enseignements supplémentaires | 16 |
| Prérequis entre cours | 18 |
| Cours et acquis d'apprentissage du programme | 18 |
| Informations diverses | 19 |
| Conditions d'accès | 19 |
| Pédagogie | 23 |
| Evaluation au cours de la formation | 23 |
| Mobilité et internationalisation | 23 |
| Formations ultérieures accessibles | 23 |
| Gestion et contacts | 24 |

MUSI2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master propose une offre de cours unique en Communauté française basée sur une pédagogie originale et dynamique grâce aux liens avec l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles et la haute école qu'est l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur).

Au terme de ce master, vous

- aurez acquis une formation solide en musicologie pure ;
- serez spécialisé dans un des grands champs professionnels par le choix d'une finalité spécialisée axée soit sur la musicologie en lien avec l'histoire de l'art ;
- sur une pratique musicale associée à une approche théorique, en lien avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) ou sur les métiers de la gestion, de la critique et de l'animation musicale, en lien avec COMU (Faculté des sciences économiques, sociales et politiques - Ecole de communication).

Votre profil

Vous

- êtes passionné par tout ce qui touche à la musique, qu'elle soit classique, contemporaine, populaire ou traditionnelle ;
- souhaitez développer les outils de l'analyse et de la critique des univers musicaux ;
- cherchez un programme qui vous forme aux métiers de la musique, dans les domaines de la musicologie pure, de la gestion, de la critique ou de l'animation musicale.

Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie ;
- les secteurs de la culture et de la communication (galeries d'art, commerce des oeuvres d'art, antiquariat, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc.) ;
- la recherche.

Votre programme

Le master vous offre

- une solide formation universitaire en musicologie ;
- une formation à la pratique des métiers de la musique : communication, gestion, pratique instrumentale, recherche ;
- une approche pédagogique dynamique et originale avec de nombreuses activités de terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, etc.) qui vous mettent en contact direct avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés ;
- un suivi pédagogique personnalisé assuré par le promoteur de votre mémoire.

MUSI2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions sonores, musicales et culturelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) est appelé à atteindre.

Ainsi, au terme de son cursus, l'étudiant aura acquis une maîtrise active et intégré un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de la musicologie. Il pourra étudier et analyser une Œuvre, un corpus, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la musicologie tout en aiguisant son regard critique. Il pourra mener un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse, fera preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

Ainsi, la CP ARKE désire donc former des intellectuels humanistes, acteurs ouverts sur le monde musical, culturel et socioprofessionnel capables de comprendre ce monde, d'en donner des clés de compréhension et de s'y intégrer avec facilité et efficacité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique : Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions sonores, musicales et culturelles passées et présentes.

- 1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde présent en interrogeant les productions humaines du passé et du présent, en comprenant leur inscription dans un réseau socioculturel et historique complexe ;
- 1.2. Inviter la société à la prise de conscience de l'importance de ses productions matérielles et sonores en sensibilisant à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, tout en étant ouvert aux manifestations artistiques, sonores, musicales et culturelles contemporaines ;
- 1.3. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions tant matérielles qu'intellectuelles à travers une grande diversité de corpus (typologique, chronologique, géographique, etc.) ;
- 1.4. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'engranger des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

2. Maîtriser des savoirs : Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de la musicologie.

- 2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans chacun des domaines de la musicologie ;
- 2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans des domaines encore plus spécifiques ;
- 2.3. Articuler et confronter des savoirs issus de disciplines connexes (histoire, histoire de l'art, archéologie, littérature, anthropologie, géologie, etc.) ;
- 2.4. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans les domaines de la musicologie, en lien avec la recherche.

3. Appliquer les méthodologies disciplinaires : Étudier et analyser une Œuvre, un corpus, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la musicologie et en aiguisant son regard critique.

- 3.1. Étudier une Œuvre, un ouvrage, un corpus particulier à travers une analyse formelle, technique, iconographique et iconologique en convoquant diverses approches disciplinaires ;
- 3.2. Être capable de les resituer dans leur contexte historique et socio-culturel, d'en comprendre les interactions et les enjeux ;
- 3.3. Réfléchir à l'apport de nouvelles méthodes et faire évoluer ces méthodes dans un souci d'adaptation aux situations concrètes et diverses.

4. Effectuer une recherche en appliquant une démarche scientifique : Mener à bien un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse.

- 4.1. Construire et traiter des problématiques spécifiques autour d'un sujet donné. Faire preuve d'un raisonnement clair et structuré en appliquant, et en adaptant, si nécessaire, des cadres conceptuels donnés ;
- 4.2. Effectuer une recherche documentaire sur un sujet : collecter une grande quantité d'informations (sources secondaires et primaires) et en sélectionner les plus pertinentes ;
- 4.3. Analyser une quantité importante d'informations : décrire, organiser et synthétiser les données de manière systématique et rigoureuse. Critiquer et confronter les documents ;
- 4.4. Interroger le corpus d'informations de manière pertinente : y appliquer les méthodologies disciplinaires tout en y apportant son propre regard réflexif et critique, construisant un travail neuf et personnel sur la problématique ;
- 4.5. Communiquer de manière scientifique et pédagogique, oralement et par écrit, les résultats de sa recherche.

5. Gérer de façon autonome son travail et son parcours de développement : Faire preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

- 5.1. Gérer en autonomie un travail de recherche en appliquant une démarche scientifique et en transposant les savoirs et les méthodologies à des problématiques nouvelles et des situations pluridisciplinaires ;
- 5.2.

Planifier et gérer son propre parcours, poser des choix personnels dans sa formation ;

- 5.3. Développer sa curiosité intellectuelle : être intéressé et ouvert aux perspectives d'évolution et de changement tant dans le domaine des connaissances que dans celui des méthodes de médiation de ces savoirs ;
- 5.4. Être acteur de sa formation : gérer de manière autonome l'acquisition et la mise à jour de ses connaissances et de ses savoir-faire ;
- 5.5. Gérer son temps et planifier les étapes de la réalisation d'un projet.

6. **Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel** : Comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel de manière à pouvoir s'y intégrer avec facilité et efficacité.

6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés ;

6.2.

S'insérer sagement à un environnement socioprofessionnel ;

6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial ;

6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

7. **S'il choisit la finalité spécialisée : art et musique** : Cette finalité est axée sur la discipline propre de l'orientation, tout en proposant aux étudiants un choix de cours qui leur permet d'établir des ponts entre la musique et les arts visuels. Aussi, au terme de cette finalité spécialisée en art et musique, l'étudiant aura acquis des connaissances théoriques, pratiques et techniques bien précises dans le domaine grâce notamment à différents cours spécialisés (histoire de la critique d'art, histoire de l'humanisme, art et littérature, bible et culture, art et nouveaux médias, typologie et permanence des imaginaires mythiques, etc.). Grâce au stage accompli, le diplômé aura acquis une belle expérience du milieu professionnel et des pratiques disciplinaires.

8. **S'il choisit la finalité spécialisée : animation, gestion et musique** : Cette finalité propose aux étudiants une formation axée sur les métiers de la musique. Gestion, critique, animation musicale sont les points forts de cette finalité. Aussi, au terme de cette finalité spécialisée en animation, gestion et musique, l'étudiant aura acquis des connaissances théoriques, pratiques et techniques bien précises dans le domaine grâce notamment à différents cours spécialisés (analyse des productions médiatiques, communication des organismes culturels, réalisation sonores, productions d'événements, réseaux culturels européens, animation et critique artistique, etc.). Grâce au stage accompli, le diplômé aura acquis une belle expérience du milieu professionnel et des pratiques disciplinaires.

9. **S'il choisit la finalité spécialisée: musique-musicologie** : Cette finalité offre aux étudiants la possibilité de poursuivre des études pratiques en musique qu'elles soient de l'ordre de l'interprétation (instrument, chant) ou de l'écriture (composition, analyse, etc.). Cette finalité est organisée en collaboration avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie). Aussi, au terme de cette finalité spécialisée en musique-musicologie, l'étudiant aura acquis des connaissances théoriques, pratiques et techniques bien précises dans le domaine grâce notamment à différents cours spécialisés (analyse et écriture, formation au langage contemporains, musique assistée par ordinateur, acoustique et facture instrumentale, etc.). Grâce au stage accompli, le diplômé aura acquis une belle expérience du milieu professionnel et des pratiques disciplinaires.

10. **S'il choisit la finalité spécialisée interuniversitaire** : Cette finalité offre aux étudiants la possibilité de suivre des cours de musicologie dans les deux autres universités francophones qui organisent un master en archéologie et histoire de l'art (orientation Musicologie). Au terme de cette finalité interdisciplinaire, l'étudiant aura pu se frotter à des pôles d'excellence différents de ceux qu'il trouve dans sa propre université. Cette complémentarité lui permettra d'acquérir des connaissances plus pointues dans certains domaines spécifiques.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué de :
 - 28 crédits de mémoire et 2 crédits de séminaire d'accompagnement;
 - 45 crédits de cours de musicologie;
- d'une finalité spécialisée (30 crédits);
- et d'une option de 15 crédits ou de 15 crédits de cours au choix.

MUSI2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊗ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Mémoire et accompagnement (30 crédits)

| | | | | | |
|-------------|---------------------------------------|--|--------------------------------|---|---|
| ○ LMUSI2891 | Mémoire (première partie) | | FR [q1+q2] [] [3 Crédits] 🌐 | X | |
| ○ LMUSI2892 | Mémoire (deuxième partie) | | FR [q1+q2] [] [25 Crédits] 🌐 | | X |
| ○ LMUSI2890 | Séminaire d'accompagnement du mémoire | | FR [q1+q2] [15h] [2 Crédits] 🌐 | X | |

o Formation disciplinaire (45 crédits)

| | | | | | |
|-------------|---|------------------------|-------------------------------|---|---|
| ○ LMUSI2450 | Art et musique | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ○ LMUSI2460 | Paléographie et langages de la musique ancienne | | FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ○ LMUSI2470 | Questions spéciales d'analyse musicale | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐 | X | X |
| ○ LMUSI2852 | Musiques sacrées | | FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ○ LMUSI2861 | Séminaire de recherche historique en musicologie | | FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ○ LMUSI2871 | Esthétique et philosophie de la musique | Brigitte Van Wymeersch | FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐 | X | X |
| ○ LMUSI2881 | Questions spéciales d'histoire de la musique A | | FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ○ LMUSI2882 | Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain | Marion Brachet | FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐 | X | X |
| ○ LMUSI2894 | Séminaire de musicologie | | FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐 | X | X |

Liste des finalités

A choisir parmi les finalités suivantes :

- > Finalité spécialisée : art et musique [prog-2025-musi2m-lmusi706s]
- > Finalité spécialisée : animation, gestion et musique [prog-2025-musi2m-lmusi709s]
- > Finalité spécialisée : musique-musicologie [prog-2025-musi2m-lmusi712s]
- > Finalité spécialisée : interuniversitaire en musicologie historique et systématique [prog-2025-musi2m-lmusi713s]

Finalité spécialisée : art et musique [30.0]

Cette finalité est axée principalement sur l'histoire de l'art, tout en proposant aux étudiants un choix de cours qui leur permet d'établir des ponts entre la musique, les arts visuels et d'autres disciplines culturelles.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊙ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir parmi :

Bloc
annuel
1 2

Contenu:

Stages et pratiques disciplinaires

| | | | | | |
|-----------|--|--|----------------------------------|---|---|
| LMUSI2895 | Stages et pratiques disciplinaires (musicologie) | | FR [q1+q2] [200h] [10 Crédits] 🌐 | X | X |
|-----------|--|--|----------------------------------|---|---|

De 20 à 30 crédits à choisir parmi :

| | | | | | |
|-----------|---|-----------------------------------|---------------------------------|---|---|
| LFIAL2150 | Histoire de l'humanisme | | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| LFIAL2292 | Art et littérature | Ralph Dekoninck Anne Reverseau | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊙ 🌐 | X | X |
| LGLOR2390 | Typologie et permanences des imaginaires mythiques | | FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| LHART2220 | Iconologie et sociologie de l'art | Ralph Dekoninck | FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊙ 🌐 | X | X |
| LHART2300 | Histoire de la peinture des anciens Pays-Bas | Ingrid Falque | FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊙ 🌐 | X | X |
| LHART2310 | Histoire de la sculpture et des arts du relief des anciens Pays-Bas | Ralph Dekoninck | FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| LHART2360 | L'art des nouveaux médias | Alexander Streitberger | FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| LHART2380 | Histoire de la critique d'art (1750 - 1960) | Joël Roucloux | FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊙ 🌐 | X | X |
| LHART2410 | Iconologie et anthropologie de l'image | Ralph Dekoninck | FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| LRELI1252 | Histoire du christianisme : Temps modernes | Jean-Pascal Gay | FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊙ 🌐 | X | X |
| LFRA2791 | Littérature, théâtre et sciences humaines [C] | | FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| LTHEO2431 | Bible et culture | | FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |

Finalité spécialisée : animation, gestion et musique [30.0]

Cette finalité propose aux étudiants une formation axée sur les métiers de la musique. Gestion, critique, animation musicale sont les points forts de cette finalité organisée en collaboration avec l'Ecole de communication de l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

30 crédits à choisir parmi :

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:**⊗ Stages et pratiques disciplinaires**

| | | | | | |
|-------------|--|--|------------------------------------|---|---|
| ⊗ LMUSI2896 | Stages et pratiques disciplinaires en animation et gestion (musicologie) | | [FR] [q1+q2] [200h] [10 Crédits] 🌐 | X | X |
|-------------|--|--|------------------------------------|---|---|

o De 20 à 30 crédits à choisir parmi :

| | | | | | |
|-------------|---|-------------------|-----------------------------------|---|---|
| ⊗ LCOMU1211 | Théories en information et communication [S] | | [FR] [q2] [30h+20h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCOMU2221 | Analyse des productions cinématographiques | Sébastien Fevry | [FR] [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCOMU2431 | Journalisme et audiences : mesures , usages et engagement des publics | Olivier Standaert | [FR] [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCOMU2605 | Analyse des séries télévisées | Sarah Sepulchre | [FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ MCOMU2703 | Etudes culturelles | Sébastien Fevry | [FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LTHEA2223 | L'institution théâtrale : gestion, médiation, programmation | | [FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |

Finalité spécialisée : musique-musicologie [30.0]

Cette finalité offre aux étudiants la possibilité de poursuivre des études pratiques en musique qu'elles soient de l'ordre de l'interprétation (instrument, chant) ou de l'écriture (composition, analyse, etc.). Cette finalité est organisée en collaboration avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie).

Remarque : Ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊖ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir parmi :

Bloc
annuel
1 2

o Contenu:**⊗ Stages et pratiques disciplinaires**

| | | | | | |
|-------------|--|--|------------------------------------|---|---|
| ⊗ LMUSI2897 | Stages et pratiques disciplinaires en musique pratique (musicologie) | | (FR) [q1+q2] [200h] [10 Crédits] ⊕ | x | x |
|-------------|--|--|------------------------------------|---|---|

o De 20 à 30 crédits à choisir parmi :

| | | | | | |
|-------------|---|--|--------------------------------|---|---|
| ⊗ EMUSI5201 | Analyse et écritures (Partie analyse) | | (FR) [] [0h+60h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |
| ⊗ EMUSI5202 | Analyse et écritures (Partie écriture) | | (FR) [] [0h+60h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |
| ⊗ EMUSI5203 | Formations aux langages contemporains (IMEP) | | (FR) [] [30h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |
| ⊗ EMUSI5204 | Informatique - Musique assistée par ordinateur (IMEP) | | (FR) [] [30h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |
| ⊗ EMUSI5205 | Auditions commentées (IMEP) | | (FR) [] [15h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |
| ⊗ EMUSI5206 | Acoustique spécifique et facture instrumentale (IMEP) | | (FR) [] [15h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |
| ⊗ EMUSI5207 | Formation musicale (IMEP) | | (FR) [] [90h] [10 Crédits] ⊕ | x | x |
| ⊗ EMUSI5211 | Théorie de la musique ancienne (IMEP) | | (FR) [] [30h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |
| ⊗ EMUSI5212 | Approche de l'ethnomusicologie (IMEP) | | (FR) [] [30h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |

⊗ Autre cours

L'étudiant choisit tout autre cours du programme de l'IMEP, collectif ou semi-collectif, en accord avec les responsables des programmes des deux institutions.

Finalité spécialisée : interuniversitaire en musicologie historique et systématique [30.0]

Cette finalité est organisée en collaboration avec l'Université de Liège et l'Université libre de Bruxelles.

Remarque : Ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊗ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⊗ Stages et pratiques disciplinaires

| | | | | |
|-----------|------------------------------------|----------------------------------|---|---|
| LMUSI2899 | Stages et pratiques disciplinaires | FR [q1+q2] [200h] [10 Crédits] 🌐 | X | X |
|-----------|------------------------------------|----------------------------------|---|---|

o Cours de l'ULiège

L'étudiant choisit de 10 à 15 crédits parmi

| | | | | |
|-----------|--|-----------------------------|---|---|
| EMUSI5003 | Répertoire, interprétation, discographie (ULiège) | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| EMUSI5004 | Questions d'histoire des musiques populaires (ULiège) | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| EMUSI5005 | Séminaire d'histoire de la musique - Musiques et arts de la scène (ULiège) | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| EMUSI5008 | Introduction à l'histoire de la théorie musicale (ULiège) | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| EMUSI5009 | Questions d'histoire de la théorie musicale (ULiège) | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |

o Cours de l'ULB

L'étudiant choisit 10 à 15 crédits parmi

| | | | | |
|-----------|--|------------------------------|---|---|
| EMUSI5302 | Séminaire : Musique ancienne (XVe-XVIIIe siècles) (ULB) Prérequis : Lecture du solfège | FR [q2] [36h] [10 Crédits] 🌐 | X | X |
| EMUSI5303 | Patrimoine musical belge (ULB) | FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| EMUSI5304 | Questions d'histoire comparée des arts en Europe (Temps modernes) (ULB) Prérequis : Formation en philo et lettres | FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| EMUSI5306 | Séminaire d'histoire culturelle de la musique (Epoque contemporaine) (ULB) | FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |

⊗ Autre cours

L'étudiant choisit tout autre cours du programme de l'Université libre de Bruxelles ou de l'Université de Liège, après accord du secrétaire de jury et du titulaire du cours concerné.

Options et/ou cours au choix [15.0]

L'étudiant choisit :

- soit une option de 15 crédits;
- soit 15 crédits de cours au choix, en accord avec le secrétaire du jury.

L'étudiant choisit une option ou des cours au choix pour un total de 15 crédits.

- > Option en histoire de l'art [prog-2025-musi2m-lmusi717o]
- > Option en animation et médiation [prog-2025-musi2m-lmusi718o]
- > Option en culture et communication [prog-2025-musi2m-lmusi719o]
- > Option en arts de la scène et du spectacle [prog-2025-musi2m-lmusi720o]
- > Cultures et éthique du numérique [prog-2025-musi2m-lfial800o]
- > Cours au choix [prog-2025-musi2m-lmusi725o]

Option en histoire de l'art [15.0]

Cette option propose différents cours d'histoire de l'art particulièrement axés sur l'art contemporain et d'avant-garde. Elle permet aux étudiants de renforcer leur connaissance dans les arts et d'établir des liens critiques et réfléchis entre le sonore et le visuel.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Au moins 15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|------------------------|-------------------------------|---|---|
| ✂ LHART2240 | Visual Culture Studies and Art History [M] | Alexander Streitberger | EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ✂ LHART2320 | Histoire de l'architecture des anciens Pays-Bas | | FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 | X | X |
| ✂ LHART2340 | Histoire des avant-gardes | | FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ✂ LHART2350 | L'art depuis 1960 | Alexander Streitberger | FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 | X | X |
| ✂ LHART2420 | Art et photographie | Alexander Streitberger | FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 | X | X |

Option en animation et médiation [15.0]

Cette option propose aux étudiants une formation à la médiation muséale, aux problèmes de communication et de gestion de la culture.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|---------------|-------------------------------|---|---|
| ✂ LHAGI2500 | Muséographie : Aspects organisationnels | Joël Roucloux | FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ✂ LHAGI2540 | Muséologie : enjeux actuels | Joël Roucloux | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ✂ LHAGI2550 | Médiation muséale et patrimoniale [M] | | FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ✂ LHAGI2560 | Séminaire de méthodologie de la médiation muséale et patrimoniale [M] | | FR [q2] [15h] [5 Crédits] ○ 🌐 | X | X |

Option en culture et communication [15.0]

Cette option vise à approfondir la réflexion dans les domaines de la culture, des médias, des loisirs, de l'industrie et de la communication qui leur sont associés.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

Bloc
annuel
1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|-----------------|-------------------------------|---|---|
| ⊗ LCOMU2200 | Genre, cultures et représentations | Sarah Sepulchre | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCOMU2640 | Education aux médias et littératie médiatique | | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ MCOMU2109 | Pratiques de communication culturelle [M] | | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ MCOMU2114 | Communication des organisations culturelles [M] | Sarah Sepulchre | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ MCOMU2702 | Communication et production événementielle [M] | | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |

Option en arts de la scène et du spectacle [15.0]

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les arts de la scène et du spectacle, ce qui leur permettra d'approfondir leur connaissance des domaines de l'opéra, de la tragédie lyrique et du spectacle, par l'étude de leurs composantes extra-musicales (scénographie, esthétique, approche comparée, histoire de la mise en scène, etc.).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- 🇫🇷 Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Au moins 15 crédits parmi :

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|--|-------------------|---------------------------------|---|---|
| ✂ LTHEA2120 | Sociologie du théâtre | | FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐 | X | X |
| ✂ LTHEA2135 | L'acteur vivant à l'heure des nouvelles technologies : théorie et pratique | | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ✂ LTHEA2141 | Mise en scène : histoire et analyse I | Jonathan Châtel | FR [q2] [45h] [6 Crédits] 🌐 | X | X |
| ✂ LTHEA2142 | Mise en scène : histoire et analyse II | Jonathan Châtel | FR [q2] [45h] [6 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ✂ LTHEA2160 | La scène belge : institutions et pratiques | | FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ✂ LTHEA2151 | Étude théorique de la scénographie | Véronique Lemaire | FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐 | X | X |
| ✂ LTHEA2206 | Théâtre et arts visuels | Jonathan Châtel | FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐 | X | X |
| ✂ LTHEA2207 | Théâtre, danse, performance et autres arts de la scène | | FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ✂ LFRA2791 | Littérature, théâtre et sciences humaines [C] | | FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |

Cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltré et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires. Elle invite les étudiants à réfléchir de manière critique et créative aux évolutions à grande échelle qui en résultent et les dote des compétences et des outils nécessaires pour aborder leurs sujets dans une perspective d'avant-garde, actuellement très nécessaire, véritablement efficace et globale.

Les sujets et les applications pratiques enseignés dans cette option ouvrent également le champ de nos domaines de spécialisation à des points de vue interdisciplinaires plus larges, nous rendant ainsi prêts à être professionnellement polyvalents et à réussir dans un monde numérique profondément transformé.

<https://sites.uclouvain.be/chairealtissia/>

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

| | | | | | |
|-------------|--|--|---|---|--|
| ○ LFIAL2010 | Enjeux culturels et éthiques du numérique - Chaire Altissia | | (FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 | X | |
| ○ LFIAL2020 | Code et Culture : Python pour les humanités numériques - Chaire Altissia | | (FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly | X | |

Un cours parmi : (5 crédits)

| | | | | | |
|-------------|--|-----------------------------------|---|---|---|
| ⊗ LFIAL2630 | Intelligence artificielle pour le traitement de données textuelles [M] | Cédric Fairon | (FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly | X | X |
| ⊗ LFIAL2640 | Introduction à la programmation en Python pour les sciences humaines | Leonardo Zilio | (FR) [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LFIAL2650 | Analyse critique de l'intelligence artificielle | | (FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly | X | X |
| ⊗ LHIST2600 | Pratiques numériques dans les métiers de l'histoire <i>Ce cours est accessible uniquement à l'étudiant en master en histoire ou ayant suivi la mineure en histoire.</i> | Aurore François | (FR) [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | X | X |
| ⊗ LEPL2210 | Ethics and ICT | Axel Gosseries Olivier Pereira | (EN) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français | X | X |
| ⊗ LANTR2115 | Comment être anthropologue dans le monde d'aujourd'hui ? [M] | | (FR) [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LCOMU2640 | Education aux médias et littératie médiatique | | (FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LDEMO2640 | "Big data" : capture et analyse de données massives | Christine Schnor | (FR) [q2] [20h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LEUSL2113 | Digital Europe | Christophe Lazaro | (EN) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |
| ⊗ LSOC2002 | Sociologie du numérique | Eric Mangez | (FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 | X | X |

Cours au choix [15.0]

Ce module permet à l'étudiant de se constituer un programme personnel en fonction de son projet de formation propre, avec l'accord du promoteur, en accord avec le secrétaire du jury. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre. Si certains cours sont offerts dans le tronc commun ou dans une autre option, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques. Aucun recouvrement n'est permis avec les finalités spécialisées.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Formation générale

| | | | |
|-------------|--|--|-----------------------------|
| ✂ LFIAL1130 | Littératures européennes : approche historique et comparée | Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.) | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LFIAL1140 | Histoire de l'art et de la musique | Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LFIAL1190 | Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement | Nathalie Frogneux Jean Leclercq | FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐 |

o Arts et civilisations

| | | | |
|-------------|---|---|--|
| ✂ LARKE1150 | Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen | Laurent Verslype | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LARKE1151 | Arts et civilisations : Moyen Âge et Renaissance [M] | | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LARKE1552 | Arts et civilisations : Antiquité gréco-romaine [M] | Marco Cavalieri Jean Vanden Broeck-Parant | FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly |
| ✂ LARKE1553 | Arts et civilisations#: Égypte et Proche-Orient anciens [M] | | FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LARKE1554 | Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours | Caroline Heering | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LARKE1555 | Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire | Nicolas Cauwe Jean Vanden Broeck-Parant | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly |
| ✂ LARKE1556 | Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du Moyen Âge [M] | Jean Vanden Broeck-Parant | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LARKE1557 | Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme | | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LARKE1559 | Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel | | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LMUSI1511 | Arts et civilisations : histoire de la musique | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LARKE1120 | Iconographie et iconologie | Marco Cavalieri Ralph Dekoninck | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |

o Musicologie

| | | | |
|-----------|---|---------------------------|---|
| LMUSI1100 | Musicologie : méthodes scientifiques et travaux [M] | Brigitte Van Wymeersch | FR [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits] 🌐 |
| LMUSI1120 | Analyse musicale et théorie. Fondements | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| LMUSI1130 | Campus concert | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [7.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| LMUSI1509 | Campus opéra | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| LMUSI1510 | Campus opéra | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| LMUSI1520 | Organologie (partie historique) [M] | Anne-Emmanuelle Ceulemans | FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly |
| LMUSI1521 | Organologie (partie systématique) [M] | | FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly |
| LMUSI1551 | Socio-anthropologie de la musique et exercices | Edouard Degay Delpeuch | FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| LMUSI1552 | Philosophie de la musique | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| LMUSI1553 | Ethnomusicologie et musiques traditionnelles et exercices | | FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| LMUSI1554 | Histoire de la musique pop-rock | | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| LMUSI1555 | Histoire de la musique du romantisme au XXe siècle et exercices | Hugo Rodriguez | FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| LMUSI1556 | Analyse musicale du romantisme au XXe siècle et exercices [M] | Brigitte Van Wymeersch | FR [q2] [22.5h+7.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| LMUSI1557 | Histoire de la musique du baroque au classicisme et exercices | | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| LMUSI1558 | Analyse musicale du baroque au classicisme et exercices [M] | | FR [q2] [22.5h+7.5h] [5 Crédits] 🌐 |

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MUSI2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#).

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DELFL](#) ou [TCF](#).

3° Faire état d'une **expérience pratique en musique et/ou en musicologie** acquise antérieurement à l'entrée en master ([Mineure en musicologie](#), [Certificat universitaire en musicologie \(fondements\)](#), [Certificat universitaire en musicologie \(approfondissement\)](#)), participation aux activités d'un conservatoire de musique, cours d'histoire de la musique, de méthodologie, etc., suivis en académie ou en Ecoles supérieures en Art ([Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie](#), Conservatoire royal de Musique, etc.).

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

Bacheliers universitaires

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--|---|--|--|
| Bacheliers universitaires de l'UCLouvain | | | |
| Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie | | Accès direct | |
| Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres | S'il a suivi : <ul style="list-style-type: none"> • la Mineure en musicologie • le Certificat universitaire en musicologie (fondements) • le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |

| | | | |
|---|---|--|---|
| Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL - Louvain-la-Neuve) et de la Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines Saint-Louis (PHLB - St-Louis Bruxelles) | | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master |
| Autre bachelier UCLouvain | S'il a suivi : <ul style="list-style-type: none"> • la Mineure en musicologie • le Certificat universitaire en musicologie (fondements) • le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Tout autre bachelier | | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

| | | | |
|--|--|--|---|
| Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie | | Accès direct | |
| Autre bachelier | S'il a suivi : <ul style="list-style-type: none"> • le Certificat universitaire en musicologie (fondements) • le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Tout autre bachelier | | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

| | | | |
|----------------------------|--|-----------------------------------|---|
| Bachelor in de musicologie | Maîtrise du français de niveau B1 (CECR) | Accès direct | |
| Autre bachelier | | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Bacheliers étrangers

| | | | |
|----------------|--|-----------------------------------|--|
| Tout bachelier | | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . |
|----------------|--|-----------------------------------|--|

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--|--|--|--|
| Licenciés | | | |
| Toute licence | | Accès sur dossier | En cas d'admission, programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Masters | | | |
| Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie | | Accès direct | Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits. |
| Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, deuxième finalité | | Accès direct | Au terme du master 120, chaque finalité du Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement. |
| Autre master | S'il a suivi : <ul style="list-style-type: none"> la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) | Accès moyennant compléments de formation | Compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription) S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Tout autre master | | Accès sur dossier | En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Masters non belges | | Accès sur dossier | Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier). |

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucun module complémentaire n'a été prévu par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience personnelle/professionnelle significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé (musique et/ou musicologie), peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalent à 180 crédits ECTS), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires **d'un diplôme obtenu hors Belgique, moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour le cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme obtenu hors Communauté française de Belgique, attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain, et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2026-2027 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

PÉDAGOGIE

Le master 120 propose une pédagogie originale et dynamique : les liens avec l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles et la haute école IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) nous permettent de développer une offre unique en Communauté française, axée sur une professionnalisation des compétences et des savoirs acquis durant le premier cycle, et ce, en fonction du profil de l'étudiant.

A côté d'une solide formation universitaire en musicologie, ce programme s'appuie sur les ressources d'une pédagogie active qui forme l'étudiant à la pratique des métiers de la musique, notamment par le biais des stages (liens avec divers organismes culturels belges : Théâtre royal de la Monnaie, asbl Flagey, Festival Ars Musica, Maison de la musique de Bruxelles, MIM [Musée des Instruments de Musique], etc.), mais aussi des contacts avec les milieux culturels et musicaux.

En outre, l'étudiant est invité à réaliser de nombreuses activités sur le terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, journées d'études..) qui le mettent en relation directe avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés. Ces activités font l'objet d'évaluations continues et régulières.

Ce master opte pour un modèle d'enseignement dans lequel les cours magistraux sont accompagnés d'un portefeuille de lectures obligatoires. Corrélativement, le professeur/promoteur de mémoire/directeur de recherches prend également le rôle de tuteur permettant un suivi intensif et personnalisé de l'étudiant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme de [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator ou
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

Le séjour d'études est conseillé au second quadrimestre du premier bloc annuel ou au premier quadrimestre du second bloc annuel.

La [liste des destinations conseillées](#) est disponible sur les pages dédiées à la mobilité sur le site de la Faculté.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Ce programme de master offre également la possibilité d'effectuer **des stages** en Belgique ou à l'étranger. Les stages sont en lien avec la finalité choisie ou, dans certains cas, avec le mémoire de fin d'étude.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master ;
2. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation) ;
3. accéder au 3e cycle de formation ;
4. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

3. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en histoire, histoire de l'art et archéologie](#).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

4. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les **entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : novembre 2024

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Joël Roucloux](#)

Jury

- Président: [Joël Roucloux](#)
- Secrétaire: [Brigitte Van Wymeersch](#)
- 3e membre du jury restreint: [Caroline Heering](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be

